

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 2 du 26 mars 2013</p>

Présents :

Mme. MINIOT, Mme ROBUCHON, Mme SIMMONET, M.CAFFIAUX,
M.GIRAUD et M. PERROY : Représentants des parents d'élèves
Mmes LHOTELLIER, MEUNIER, MOTARD, TRCKA et M FAURE : Enseignants
Mme LEONARD : Elue de quartier
Mme JUIN : D.D.E.N.
Mme MALPELAT : Directrice

1) Rentrée 2013-2014 : Nouveaux rythmes

Une discussion s'est établie autour des rythmes scolaires. Si tous les partenaires trouvent utile et nécessaire une réflexion sur la réorganisation du temps de l'enfant (scolaire et périscolaire) et approuvent le retour au mercredi matin, une majorité cependant s'interroge sur les modalités de mise en place :

Quels locaux ? L'école manque de place.

Par temps de pluie le préau couvert mais non chauffé n'est plus en capacité d'accueillir l'ensemble des enfants de l'école.

Un temps calme ? oui, mais où ? Il n'y a pas de salle de motricité, pas de bibliothèque pourtant demandée par le Conseil d'école (cf CR du 25 octobre 2012).

Du sport ? oui, mais où ? Pas de terrain de sport, la pose de paniers de basket, de buts de hand, le marquage au sol de terrain ont pourtant été demandé à plusieurs reprises.

Est-il envisagé de réquisitionner les salles de classes ? Où les enseignants pourront-ils alors travailler ? Dans une salle des maîtres trop petite avec un poste informatique pour 5 et sans leurs outils restés dans les classes (notamment en maternelle !!!)

Quels personnels ? Quelles activités ? Les membres du CE insistent sur la nécessité d'un service de qualité avec intervenants formés et activités éducatives riches et variées. Le temps d'APS doit permettre à l'enfant de poursuivre son éducation au-delà de l'école et du temps scolaire. Il doit donc être proposé une éducation au sens large du terme qui englobe culture intellectuelle, esthétique et artistique.

Quels tarifs ? A priori, il y aura 3 heures de facturation au lieu de 2. Il est toutefois demandé le maintien de la double tarification pour ne pas pénaliser financièrement les familles.

Enfin, il convient d'être particulièrement vigilant sur l'instauration de la pause méridienne. Les membres du CE craignent l'effet inverse, notamment une plus grande irritabilité et fatigabilité des enfants avant la reprise des cours.

En l'état, les propositions de la mairie apparaissent encore trop floues aux membres du CE qui estiment ne pas disposer d'informations suffisantes sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires. Par conséquent, ils refusent d'avoir à se prononcer pour l'un ou l'autre des deux scénarios et demandent donc à la Mairie de prendre le temps de la réflexion et de reporter la mise en œuvre du dispositif à la rentrée 2014 afin de finaliser le projet et de soumettre aux partenaires une présentation plus aboutie.

La journée de l'enfant doit être pensée comme un temps éducatif global : enseignants, intervenants APS, parents doivent être partenaires et porteurs d'un même projet qui devrait avoir pour but : l'amélioration de la réussite scolaire, la socialisation et la prévention des conduites à risque, l'accès à la culture citoyenne et politique, l'accès à la culture esthétique et artistique, l'ouverture de l'école sur l'environnement.

2) Bilan des projets

- les projets ont tous été validés par l'IEN.
- les subventions mairies demandées ont été accordées. Sommes versées.
 - Projet Pougne : 774€, prise en charge mairie 500€
 - Projet Angoulême : 761€, prise en charge mairie 400€
- + subvention APE 400€

L'activité patinoire passée pour les GS/CP, et en cours pour CP/CE1.

L'activité piscine est passée pour les CP/CE1 et à venir pour GS/CE.

L'activité tennis de table est passée pour les CE2.

Le projet « A l'école du spectateur » est en cours pour les CE2.

Les projets JMF, rallye-lecture sont passés pour les CM. Le projet THEA est en cours.

L'activité Voile/kayak est en cours. Pas de golf cette année.

A venir, les sorties au Nombriil du Monde et à Angoulême.

3) Travaux :

- Les stores de la classe des CE2 (mobil-home) n'ont toujours pas été réparés (travaux pourtant prévus pendant les vacances de Noël cf mail du 20/12/2012)
- Le plancher du bureau a été consolidé mais non réparé...
- L'éclairage demandé sur le parking a été installé, en revanche, la puissance de l'ampoule du lampadaire éclairant le passage piéton est jugée insuffisante.
- Est-il possible de matérialiser d'une manière ou d'une autre (bandes blanches au sol, poteaux en bois...) l'accès piéton au parking, ce qui éviterait que les voitures s'y garent.
- Des matelas déposés près du collecteur de vêtements depuis plusieurs semaines (2 ou 3 ?), n'ont toujours pas été enlevés. Ils prennent une place de parking.
- Est-il envisageable de faire fabriquer aux enfants sur le temps péri-scolaire des petites pancartes « Le parking de l'école n'est pas une déchetterie ! » ?
- Travaux modulaires : le crochet permettant de maintenir la porte du mobil-home ouverte est arraché (suite à un fort coup de vent)... une demande de travaux pour remplacer la porte trop lourde avec ses deux panneaux de verre a été relancée par la mairie.
- les stores de la salle d'accueil de la partie maternelle n'ont toujours pas été remplacés (le première demande date maintenant de 2009)
- Les membres du CE, réitèrent leur demande d'avoir un local pour pouvoir créer une bibliothèque dans l'école, demande d'autant plus pressante à l'heure de la réforme des rythmes et de l'allongement probable de la pause méridienne !

- Le 7 mars dernier, le cabinet conseil ARJUNA, retenu par la ville de Niort a passé la journée à l'école. Il devrait rendre un rapport fin mars et des propositions pour la nouvelle école. Le cabinet conseil semble étudier plusieurs possibilités : reconstruction sur site actuel, nouvelle construction sur site réservé proche de l'école actuelle. Les membres du CE se sont, d'ailleurs, rendus sur le terrain prévu pour la nouvelle construction et s'interrogent sur la présence de la ligne à haute tension à proximité du dit terrain.

4) sécurité

Par mail, le 17 janvier 2013, j'ai informé ma hiérarchie (IEN+DSDEN) des raisons pour lesquelles ne ferai pas l'exercice PPMS cette année

« Comme tous les ans, arrive la période durant laquelle normalement je fais mon exercice PPMS.

Je t'informe donc que cette année je n'en ferai pas.

En effet, cela fait 4 ans que je fais remonter à la mairie et à l'IEN différents problèmes:

- 2 lieux de confinements (dont un dont je ne peux m'assurer de la mise en sûreté car caché derrière les logements de fonction)

- 1 kit matériel : soit 1 lampe, 1 radio et 4 rouleaux adhésifs pour 2 lieux de confinement... Quelle sûreté !!!

- signal non entendu par tous : j'ai essayé au cours de ces 4 années de varier le signal tout en évitant le signal de l'exercice incendie: mégaphone, sonnerie de cour... mais à cette période de l'année, fenêtres fermées, les 2 classes des mobil-home n'entendent rien !

Je ne vois pas l'intérêt de réitérer ce genre d'exercice dans ces conditions ! Tu peux te reporter au CR envoyé l'année dernière (02.02.2012).

J'ai signifié cela à la réunion de directeurs du 17 octobre dernier, et lors du conseil d'école du 1er trimestre devant le représentant de la mairie et les parents d'élèves.

Mais rien n'a été fait. »

Par le mail du 15 février, la mairie m'a informée avoir *« fait une demande d'installation d'une sonnette dédiée à cet exercice et reliée au bungalow, auprès du centre technique municipal [...], une intervention globale sera prochainement réalisée par les techniciens municipaux »*

La pose d'une sonnette est une bonne chose, cela permettra en effet aux collègues d'entendre le signal d'alerte. En revanche, je ne vois toujours pas comment cette sonnette me permettra de m'assurer de la mise en sûreté effective des enfants et du personnel présents dans ces locaux.

Analyse air des mobil-home en cours

5) Equipement informatique

Les membres du CE souhaiteraient savoir si un partenariat Région/Mairie peut être mis en place, notamment pour la mise à disposition de matériel informatique dans les écoles.

Question évoquée par les parents d'élèves lors de leur rencontre avec Mme le Maire le 23/11/2012.

Par mail du 14 février 2013, Mme Mariotte nous a informés pouvoir doter l'école d'un vidéo projecteur. En revanche, il ne lui est pas possible de donner de délai précis en terme de délai d'acquisition.